

Bruxelles, le 23 octobre 2025 (OR. en)

14410/25

AGRI 527 AGRIFIN 122 AGRISTR 36 AGRIORG 124 ENV 1095 POLCOM 310

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	22 octobre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2025) 872 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 872 final.

\_\_\_\_\_\_

p.j.: COM(2025) 872 final



Strasbourg, le 21.10.2025 COM(2025) 872 final

# COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture

{SWD(2025) 872 final}

FR FR

### 1. ASSURER L'AVENIR DE L'AGRICULTURE: UNE STRATEGIE POUR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

L'agriculture européenne ne se résume pas à la production alimentaire. Les agriculteurs, garants de notre sécurité alimentaire, sont des alliés essentiels en matière de compétitivité, d'action pour le climat et de protection de l'environnement, et des acteurs incontournables pour préserver la vitalité des zones rurales. L'agriculture est toutefois confrontée à de lourdes pressions, telles que le vieillissement de la main-d'œuvre, le déclin des populations rurales et la complexité de l'environnement international.

En 2020, l'âge moyen des agriculteurs dans l'UE était de 57 ans, et à peine 12 % d'entre eux étaient âgés de moins de 40 ans¹. Parmi ce groupe plus jeune, seuls 2,5 % étaient des femmes. La sécurité alimentaire étant un vecteur crucial pour renforcer la sécurité et l'autonomie stratégique européennes, il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu démographique ou, plus généralement, social: il s'agit d'un défi stratégique, qu'il nous incombe, en tant que société, de relever.

# L'avenir de la sécurité alimentaire en Europe repose sur les épaules d'une nouvelle génération dynamique d'agriculteurs et de producteurs de denrées alimentaires primaires.

La vision pour l'agriculture et l'alimentation<sup>2</sup> a défini le cadre de l'approche adoptée par l'Union en vue de promouvoir l'attractivité, la compétitivité, la durabilité et l'équité de l'agriculture et du secteur primaire.

La nouvelle approche proposée pour le prochain cadre financier pluriannuel est une chance à saisir. En effet, la politique agricole commune (PAC) soutient les jeunes agriculteurs<sup>3</sup> au moyen de mesures et d'un budget spécifiques, notamment avec des aides à l'installation, des taux d'aide plus élevés pour les investissements et des mesures de crédit. Si elle est adoptée, la nouvelle proposition de la PAC après 2027<sup>4</sup> permettrait de rendre ce soutien encore plus ciblé et ambitieux. Des mesures particulières, telles qu'un «kit de démarrage» pour les jeunes agriculteurs, un meilleur ciblage des fonds au moyen de paiements dégressifs en faveur des jeunes agriculteurs et des aides à l'investissement, pourraient contribuer à donner l'impulsion nécessaire et à renforcer l'attrait de la profession pour les jeunes générations. La PAC après 2027 bénéficiera également de synergies accrues entre les politiques de l'UE prévues dans les plans de partenariat national et régional<sup>5</sup> (PNR), dans le cadre desquels les États membres disposeront d'une certaine souplesse pour concevoir un ensemble complet d'actions en faveur des jeunes agriculteurs dans différents domaines stratégiques.

La présente stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture, qui est une priorité politique de la Commission<sup>6</sup>, met en avant les actions politiques et le soutien aux jeunes et nouveaux agriculteurs, en particulier s'ils ont moins de 40 ans. Elle s'attaque aux principaux obstacles recensés à la suite d'un vaste exercice de consultation des parties

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eurostat, Farmers and the Agricultural Labour Force (Les agriculteurs et la main-d'œuvre agricole), 2020.

Une vision pour l'agriculture et l'alimentation – Œuvrer ensemble pour un secteur agricole et alimentaire européen attractif pour les générations futures

Article 4, paragraphe 6, du règlement (UE) 2021/2115 établissant des règles pour les plans stratégiques relevant de la PAC.

<sup>4</sup> COM(2025) 560 final.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> COM(2025) 565 final.

<sup>6</sup> Lettre de mission au commissaire Christophe Hansen.

intéressées<sup>7</sup>, en accordant une attention particulière aux jeunes agriculteurs et aux jeunes ruraux, et sur la base de données provenant de sources multiples<sup>8</sup>. Elle aspire également à aider les agriculteurs plus âgés à transmettre leur activité à la nouvelle génération d'agriculteurs dans la dignité, en encourageant les États membres à garantir des régimes de retraite équitables et fiables, dans le cadre d'un effort plus large visant à favoriser un développement rural inclusif et résilient. Elle est alignée sur les positions exprimées au Parlement européen<sup>9</sup> et au Conseil<sup>10</sup> ainsi que sur les résultats du dialogue stratégique<sup>11</sup>.

Les zones rurales situées le long des frontières orientales de l'UE, touchées par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, doivent faire face à des pressions socio-économiques et sécuritaires spécifiques qui nécessitent un soutien continu dans le cadre de cet effort plus large. Pour garantir une agriculture durable, productive et résiliente, il est nécessaire d'agir avec détermination aujourd'hui. Si nous n'agissons pas maintenant, la tendance au vieillissement se consolidera et le renouvellement souhaité sera beaucoup plus difficile à concrétiser. Cette problématique nécessite une action immédiate aux niveaux européen, national et régional, en adoptant une approche pangouvernementale.

# RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DANS L'AGRICULTURE Services ruraux ACCÈS AUX CONNAISSANCES ET À L'INNOVATION AU NIVEAU DE L'UE AU NIVEAU DE L'UE AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES

Si le soutien de l'opinion publique reste crucial, le véritable changement passera nécessairement par des réformes, principalement aux niveaux national et régional, pour lever les principaux obstacles au renouvellement des générations. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès au financement et à la terre, de renforcer le transfert de compétences et de connaissances et de rendre la vie rurale plus attrayante en fournissant de meilleurs services publics et des infrastructures adéquates qui soient inclusives, accessibles et attentives aux besoins des personnes handicapées et des groupes exposés au risque de discrimination. Dans ce contexte, la promotion d'initiatives culturelles peut contribuer à renforcer les liens sociaux et à accroître l'attractivité de la vie rurale. Le «droit de rester» s'applique à l'installation de jeunes agriculteurs qui souhaitent rester et pratiquer l'agriculture sur leurs territoires.

En outre, **l'innovation façonnera la compétitivité et la transformation de l'agriculture**. La prochaine génération d'agriculteurs dispose d'un grand potentiel pour stimuler cette

Document de travail des services de la Commission Consultation des parties intéressées — Rapport de synthèse accompagnant cette stratégie.

Les jeunes agriculteurs dans l'agriculture de l'UE — Note analytique n° 10, DG Agriculture et développement rural.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Résolution du Parlement européen du 19 octobre 2023 sur le renouvellement des générations dans les exploitations agricoles de l'Union européenne (2022/2182 (INI)).

Conclusions du Conseil sur une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE <u>15631/23</u>.

Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture de l'UE. Une perspective commune pour l'agriculture et l'alimentation en Europe, 2024.

transformation. Les jeunes agriculteurs ont l'esprit d'entreprise et savent s'adapter; ils sont souvent les premiers à adopter de nouvelles technologies, des pratiques durables et des modèles commerciaux diversifiés. Leur participation est essentielle à la création d'un secteur agricole tourné vers l'avenir et résilient.

Ils pourraient à l'avenir jouir de possibilités encore plus grandes, avec l'augmentation significative proposée du budget global pour la recherche et l'innovation au titre de la proposition de Fonds européen pour la compétitivité (FEC)<sup>12</sup> et de la proposition de nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation<sup>13</sup>. Pour la période 2028-2034, la planification proposée dans le cadre des plans PNR, si elle est adoptée, permettra aux États membres de créer des synergies entre divers domaines d'action afin de relever au mieux ces défis, apportant ainsi une réponse stratégique concrète aux jeunes agriculteurs et aux citoyens vivant dans les zones rurales.

#### 2. RECENSER LES OBSTACLES AU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

Entre 2004 et 2024, la part de la population de l'Union européenne âgée de plus de 65 ans est passée de 16 % à 22 %, tandis que celle des moins de 19 ans est passée de 22 % à 20 % <sup>14</sup>. Si cette évolution touche de nombreux secteurs, son incidence est particulièrement marquée dans les zones rurales et dans l'agriculture en particulier

Le vieillissement est plus rapide dans l'agriculture que dans d'autres secteurs. Les exploitations agricoles gérées par des agriculteurs ayant dépassé l'âge de la retraite (33,2 %) sont beaucoup plus nombreuses que celles gérées par de jeunes agriculteurs (12 %)<sup>15</sup>, bien que ce chiffre varie d'un État membre à l'autre. Ce déséquilibre, qui suit des tendances similaires dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, menace la sécurité alimentaire à long terme, l'autonomie stratégique de l'UE en matière de production alimentaire et l'avenir des paysages agricoles européens.

Une série d'obstacles interconnectés, notamment en matière d'accès à la terre, de crédit abordable et d'acquisition de compétences/connaissances essentielles, dissuade les jeunes de se lancer dans une activité agricole. La transmission d'une exploitation agricole dans le cadre d'une succession requiert des investissements à long terme et s'accompagne souvent de problèmes juridiques, financiers et émotionnels complexes, en particulier dans le

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement du Fonds européen pour la compétitivité, comprenant le programme spécifique pour les activités de recherche et développement en matière de défense, abrogeant les règlements (UE) 2021/522, (UE) 2021/694, (UE) 2021/697, (UE) 2021/783, et modifiant les règlements (UE) 2021/696, (UE) 2023/588 et (UE) [programme pour l'industrie européenne de la défense] [COM(2025) 555 final], volet «Santé, biotechnologies, agriculture et bioéconomie».

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» pour la période 2028-2034, définissant ses règles de participation et de diffusion, et abrogeant le règlement (UE) 2021/695, [COM(2025) 543 final], Pilier II, thématique «Santé, biotechnologies, agriculture et bioéconomie».

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>. Eurostat, <u>Demography of Europe</u> (Démographie de l'Europe, édition 2025).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>. Eurostat, <u>Agriculture statistics – family farming in the EU, 2020</u> (Statistiques agricoles — Agriculture familiale dans l'UE).

cas des exploitations familiales. Conjugués à la forte intensité de capital de l'agriculture moderne, ces défis dissuadent de nombreux nouveaux entrants potentiels.

Les agriculteurs exploitent environ 40 % de la superficie terrestre totale de l'UE<sup>16</sup>, ce qui place ce secteur au cœur de la sécurité alimentaire, du dynamisme des zones rurales et des services environnementaux essentiels, tels que la résilience climatique et hydrique et la préservation de la biodiversité. Cette exploitation active des terres permet également de réduire les risques d'événements climatiques extrêmes et de renforcer la résilience des zones rurales. Cela est particulièrement important dans les régions ultrapériphériques de l'Union, qui dépendent fortement de l'agriculture et sont plus vulnérables aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles.

Il est essentiel de garantir le renouvellement des générations, en particulier dans les exploitations familiales, pour maintenir la sécurité alimentaire, transférer les connaissances et aligner la productivité sur la durabilité. Outre la production alimentaire et la gestion durable des terres, de nombreux agriculteurs contribuent à l'avènement des énergies renouvelables en utilisant la bioénergie et les énergies solaire et éolienne, soutenant ainsi tant les objectifs climatiques que de sécurité énergétique. Les réformes attendues pourraient permettre d'optimiser les connexions au réseau, d'augmenter les revenus agricoles et d'alimenter les communautés au moyen d'une énergie produite localement.

Le renouvellement des générations sera déterminant pour que l'agriculture reste vivante, compétitive et innovante, en garantissant un approvisionnement en denrées alimentaires sûres, durables et abordables aux plus de 450 millions de consommateurs de l'UE. Le caractère abordable des denrées alimentaires demeure une source de préoccupation, étant donné que les prix élevés pèsent sur les budgets des ménages, en particulier pour les groupes à faibles revenus.

**Pour faire de l'agriculture un choix de carrière viable et épanouissant pour les jeunes, il convient d'adopter des mesures au-delà du seul secteur agricole.** Le vivier de jeunes ruraux se réduit. Entre 2013 et 2019, le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant dans les zones rurales de l'EU-28<sup>17</sup> est passé de 3,6 millions à 1,9 million, tandis que celui des 25-29 ans est passé de 6,9 millions à 5,9 millions<sup>18</sup>.

Conformément à la vision à long terme pour les zones rurales de l'UE, l'avenir des agriculteurs dépendra de zones rurales **plus fortes, connectées, résilientes et prospères**<sup>19</sup>. Afin de retenir les jeunes et de leur assurer le «droit de rester», tout en attirant de nouveaux agriculteurs, il est crucial de proposer des communautés dynamiques, des infrastructures de haute qualité, des services accessibles, une éducation et une formation attrayantes et de qualité, ainsi que des possibilités d'emploi en dehors de l'exploitation et des liens sociaux solides. Les zones rurales sont au cœur de notre mode de vie européen et nous devons veiller à ce qu'elles restent des lieux de vie attractifs.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>. Eurostat, <u>Farms and farmland in the European Union, 2020</u> (Exploitations agricoles et surfaces cultivées dans l'Union européenne).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>. L'EU-28 inclut le Royaume-Uni avant son départ de l'UE, le 31 janvier 2020.

<sup>18. &</sup>lt;u>Les jeunes dans l'agriculture et les zones rurales — Commission européenne.</u>

<sup>19</sup> Règlement (UE) 2025/1914 du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) 2021/1058 et (UE) 2021/1056 en ce qui concerne des mesures spécifiques visant à relever des défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours, adopté le 18 septembre 2025, JO L, 19.9.2025.

Les «agriculteurs de demain» participeront à des réseaux plus diversifiés qui réuniront les nouveaux entrants dans l'agriculture, des modèles agricoles et commerciaux très variés, y compris en lien avec l'économie sociale, et des partenariats innovants, reflétant la diversité croissante des systèmes alimentaires<sup>20</sup>. De nouvelles formes de collaboration, telles que les partenariats, les échanges intergénérationnels, les synergies avec d'autres secteurs et le partage des terres, ont un rôle à jouer afin de réduire les obstacles à l'entrée et de renforcer les liens entre communautés. Ces modèles permettent de créer des systèmes agricoles plus inclusifs et plus résilients, qui façonnent à leur tour la vitalité sociale et économique des zones rurales. Soutenus par les coopératives et les organisations de producteurs, ils proposent des solutions concrètes pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants tout en consolidant le tissu social des zones rurales.

En fin de compte, il est vital, pour l'avenir de l'agriculture et des zones rurales, de réunir les conditions adéquates pour permettre aux jeunes d'y construire leur vie et leur carrière, afin d'asseoir la contribution du secteur à l'avènement d'une Union européenne résiliente et durable.

3. Ouvrir des perspectives pour la prochaine generation d'agriculteurs europeens

L'agriculture de l'UE offre une palette large et évolutive de possibilités en vue d'attirer, d'accompagner et de retenir les jeunes et nouveaux agriculteurs et travailleurs agricoles. Différents modèles agricoles restent pertinents. Chacun d'entre eux contribue de diverses manières à la productivité, à la résilience au changement climatique, à la durabilité environnementale, à la préservation des traditions rurales et locales faisant partie intégrante du patrimoine culturel de l'Union, ainsi qu'à la durabilité des systèmes alimentaires, et attire de nouveaux profils de jeunes agriculteurs. La prise en compte de cette diversité permet d'établir un secteur inclusif, adapté à des conditions variées, au besoin de diversifier l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire (en particulier dans les zones isolées) ainsi qu'aux demandes des consommateurs et aux visions des entreprises. Que ce soit par l'innovation ou au moyen de compétences traditionnelles, les jeunes agriculteurs jouent un rôle incontournable dans la construction de l'avenir de l'agriculture.

La diversification des activités et des produits agricoles contribue à la solidité du secteur en élargissant les sources de revenus: l'agrotourisme, la transformation dans les exploitations, les systèmes agroaquacoles intégrés, les solutions bioéconomiques telles que la production de matériaux renouvelables et de bioénergie, les aliments pour animaux à partir d'algues, ou encore la séquestration du carbone, sont autant d'exemples d'activités à fort potentiel qui favorisent la viabilité des moyens de subsistance des zones rurales. La bioéconomie et les solutions circulaires, par exemple, transforment les déchets en ressources et en énergie tout en contribuant à l'autonomie stratégique et aux objectifs climatiques et environnementaux de l'Union. Ce contexte permet la création de nouveaux emplois offrant davantage de possibilités. Pour de nombreux jeunes agriculteurs, qui exercent souvent des activités à temps partiel ou en parallèle d'autres emplois, ces perspectives peuvent jouer un rôle clé dans la création de carrières professionnelles flexibles et stables dans le secteur agricole au sens large.

Le renouvellement des générations n'est pas motivé uniquement par la PAC. Il convient d'accroître les investissements dans les infrastructures et les services ruraux pour attirer

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>. Répert<u>oire des publications du JRC — Farmers of the future</u> (Les agriculteurs de demain).

de jeunes et nouveaux agriculteurs notamment avec des soins de santé et de longue durée accessibles et inclusifs, l'éducation et la formation, le logement, l'eau, les infrastructures, la garde d'enfants, les transports, la communication numérique et les services de loisirs, conformément au socle européen des droits sociaux.

La politique de cohésion complète les interventions de la PAC et apporte une aide précieuse dans les zones rurales. Elle soutient les objectifs économiques, sociaux et territoriaux au moyen d'investissements ciblés, y compris dans les domaines du haut débit en zones rurales, de l'énergie propre, de la santé, des compétences en matière d'éducation, de l'emploi, de l'inclusion sociale et des infrastructures locales. Ces investissements apportent une valeur ajoutée et améliorent la qualité de vie dans les zones rurales. L'examen à miparcours des programmes de la politique de cohésion<sup>21</sup> prévoit également des incitations et des modalités flexibles pour soutenir les objectifs prioritaires, tels que la résilience dans le domaine de l'eau, le logement, la transition énergétique, la compétitivité et l'innovation, qui sont autant de questions pertinentes pour les zones rurales.

À mesure que l'agriculture se transforme, par la consolidation, l'intégration des chaînes de valeur, l'adoption de technologies et l'adaptation au changement climatique, il est nécessaire d'aider les agriculteurs et les décideurs politiques à anticiper et à réagir à l'aide d'actions coordonnées tournées vers l'avenir, en conformité avec les règles relatives aux aides d'État applicables.

#### 4. LA NOUVELLE PAC ET LES PLANS PNR: STIMULER UN CHANGEMENT POSITIF

La PAC est au cœur des perspectives de développement durable des entreprises, prévoyant l'amélioration de leur accès au financement, à la connaissance et à l'innovation, tandis que les mesures prises par les États membres visent également à surmonter des obstacles majeurs, tels que l'accès à la terre pour les nouveaux entrants <sup>22</sup>.

En effet, la proposition de cadre financier pluriannuel (CFP) de la PAC après 2027 marque une étape importante vers une agriculture européenne plus moderne, inclusive et tournée vers l'avenir, plaçant le renouvellement des générations au cœur de son action.

Si elle est adoptée, elle pourrait faciliter l'entrée de nouveaux agriculteurs, avec un soutien renforcé en faveur de la recherche et de l'innovation, qui constitue un levier fondamental pour le renouvellement des générations, en stimulant la modernisation et la productivité, en créant des perspectives économiques et en améliorant les conditions de vie en milieu rural tout en favorisant la diversité et l'inclusion. Dans son projet de CFP, la Commission propose également une approche plus intégrée du soutien rural, dans le cadre de la PAC et au-delà. Les investissements doivent faire l'objet d'une action coordonnée entre les différents services publics et niveaux de gouvernance, soutenue par les réformes nécessaires. La proposition relative à la PAC est au cœur de la proposition de la Commission relative aux nouveaux plans PNR, complétée par des mesures de l'UE et des initiatives nationales et régionales.

22. Commission européenne – Direction générale de l'agriculture et du développement rural – Unité A.3 (2025): Évaluation des stratégies de renouvellement des générations dans les États membres de l'UE — Rapport.

6

<sup>21.</sup> Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) 2021/1058 et (UE) 2021/1056 en ce qui concerne des mesures spécifiques visant à relever des défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours.

Le plan PNR doit prévoir des mesures promouvant le renouvellement des générations, v compris l'élaboration d'une stratégie nationale permettant de recenser les tendances démographiques, de lutter contre les obstacles à l'entrée et de définir des mesures de soutien ciblées. Pour être efficaces, ces stratégies doivent être complètes de façon à tenir compte des réalités complexes auxquelles les agriculteurs sont confrontés dans chaque État membre, tout en assurant la cohérence avec les efforts nationaux et régionaux plus larges visant à revitaliser les zones rurales et en contribuant aux efforts communs de l'UE en matière de renouvellement des générations. Les États membres seraient tenus de fixer des objectifs concrets en matière de renouvellement générationnel, de soumettre des rapports réguliers sur les progrès accomplis et d'ajuster le tir lorsque les résultats sont insuffisants, ainsi que de préciser les modalités de concentration des ressources prévues par le plan pour favoriser le renouvellement des générations. La Commission, quant à elle, utiliserait des critères de référence et des recommandations spécifiques à la PAC pour orienter les politiques nationales, en garantissant l'obligation de rendre des comptes et l'alignement sur les objectifs à l'échelle de l'UE. Au cœur de cette nouvelle stratégie, le «kit de démarrage» complet pour les jeunes agriculteurs comprend un soutien à l'installation, une aide à l'investissement et l'accès à des instruments financiers, ainsi que des mesures fiscales favorables. Des mesures complémentaires visent les nouvelles entreprises, les partenariats d'innovation, les dispositifs visant à faciliter la succession et les services de formation et d'assistance afin de les aider à mieux concilier vie professionnelle et vie privée. En vue d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité, il est proposé que toutes les aides soient rendues accessibles par l'intermédiaire d'un point d'entrée unique dans chaque État membre.

Pour atteindre les résultats souhaités, les États membres devraient redoubler d'efforts en faveur du renouvellement des générations, en particulier ceux qui accusent un retard. Dans le cadre du futur mécanisme directeur, la Commission recommandera aux États membres d'investir à cette fin au moins 6 % de leurs montants réservés à l'agriculture<sup>23</sup>. Si nécessaire, ce montant pourrait être augmenté afin de garantir un niveau de financement adéquat au titre du PNR pour la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Grâce à cette combinaison d'engagements nationaux, d'objectifs mesurables et d'orientations de la Commission, la nouvelle PAC proposée renforcera son rôle de moteur du renouvellement, permettra aux jeunes agriculteurs de construire des carrières viables et garantira la durabilité à long terme de l'agriculture européenne.

#### Initiatives phares<sup>24</sup>

- Des stratégies globales et obligatoires sur le renouvellement des générations dans l'agriculture dans chaque État membre, renforcées par des exigences claires pour recenser les tendances démographiques, les obstacles à l'entrée et les mesures de soutien ciblées.
- Renforcement des efforts déployés par les États membres en faveur du renouvellement des générations. Pour la programmation future des plans de partenariat national et régional, la Commission recommandera, dans le cadre du futur mécanisme directeur, que les États membres investissent au moins 6 % de leurs dépenses réservées à l'agriculture à cette fin, un montant

<sup>23</sup>. 6 % des montants figurant à l'annexe XVIII du [règlement PNR — COM(2025) 565 final].

<sup>24.</sup> Plusieurs des actions et initiatives présentées s'appuient sur les propositions présentées pour le CFP après 2027, qui sont soumises à la procédure de codécision. Leur contenu final dépendra de l'issue du processus législatif.

qu'ils pourront compléter par des fonds supplémentaires du PNR afin de garantir un financement adéquat pour la mise en œuvre de la stratégie nationale.

• Le «kit de démarrage pour les jeunes agriculteurs», qui vise à faciliter l'entrée et l'installation de jeunes agriculteurs dans le secteur au moyen d'un ensemble d'aides complet.

## 5. METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE: PROCHAINES ETAPES VERS LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

Il est essentiel de placer les jeunes agriculteurs au cœur de l'élaboration des politiques pour ancrer durablement le renouvellement des générations dans l'agriculture européenne. Pour que les jeunes agriculteurs soient non seulement accompagnés, mais aussi activement mobilisés, la Commission a mis en place une structure de **participation de la jeunesse**, afin de prendre en compte leur voix tout au long de la conception et de la mise en œuvre des politiques. Conformément à cette approche, la Commission a organisé deux dialogues en faveur de la jeunesse<sup>25</sup>, au cours desquels le sujet du renouvellement des générations a été abordé, offrant aux jeunes l'occasion de façonner la politique agricole.

Au niveau national, les États membres sont encouragés à inclure des représentants des jeunes agriculteurs dans les comités de suivi<sup>26</sup> **pour faire en sorte que leurs points de vue éclairent les décisions politiques** dans le cadre de la PAC. L'espace institutionnel ainsi créé leur permet de participer à la prise de décision et de favoriser une meilleure mise en œuvre et un renforcement de l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne la réalisation des engagements en matière de renouvellement générationnel.

En intégrant directement les jeunes dans l'élaboration de la politique agricole, cette stratégie jette les bases d'une meilleure responsabilisation, d'un soutien plus réactif et d'un secteur agricole dynamique et tourné vers l'avenir. Cette approche reflète l'engagement de l'UE à donner aux bâtisseurs de l'agriculture européenne du futur les outils et la voix nécessaires pour y parvenir.

Pour tirer parti de cette dynamique, les dialogues en faveur de la jeunesse se poursuivront chaque année tout au long du mandat actuel, ce qui permettra des échanges de vues réguliers, un partage d'expériences et un débat éclairé sur des questions stratégiques clés, en veillant à ce que tous les jeunes soient entendus de manière équitable.

#### PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRIORITES STRATEGIQUES

Le principal objectif de cette stratégie est de garantir la résilience à long terme du secteur agricole en soutenant les revenus agricoles. Ce volet est essentiel non seulement pour la vitalité des zones rurales, mais aussi pour la sécurité alimentaire de l'Europe. Il s'agit d'aider les agriculteurs à créer des entreprises économiquement viables, durables et à l'épreuve du temps. L'innovation et l'esprit d'entreprise sont des vecteurs transversaux fondamentaux pour y parvenir.

Il est essentiel de donner aux jeunes et aux nouveaux agriculteurs les moyens de tirer parti des nouvelles possibilités et de **soutenir la diversification des revenus agricoles**. L'objectif est de rendre les agriculteurs plus résilients et moins dépendants des subventions à long terme,

8

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>. https://agriculture.ec.europa.eu/overview-vision-agriculture-food/young-people-agriculture-and-rural-areas\_fr

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup>. Conformément aux dispositions de l'article 124 du règlement (CE) 2021/2115.

en s'appuyant notamment sur le potentiel de la bioéconomie, des énergies renouvelables, des crédits «nature» et «carbone», ainsi que des circuits d'approvisionnement courts.

La stratégie reconnaît que l'agriculture doit fournir un **revenu stable et équitable, grâce à des prix équitables**<sup>27</sup>, afin de proposer des moyens de subsistance viables et attractifs. Les participants au dialogue en faveur de la jeunesse<sup>28</sup> ont estimé que le revenu équitable constituait le défi le plus urgent. Pour de nombreux jeunes européens, les perspectives économiques limitées restent un frein à l'entrée dans l'agriculture. La Commission a pris acte de ces préoccupations et y répond déjà au moyen d'initiatives plus globales, y compris des réformes et de nouveaux outils visant à améliorer l'équité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire<sup>29</sup>. Il importe de rappeler le rôle clé des organisations de producteurs, qui peuvent renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs, améliorer l'accès au marché et favoriser l'obtention de revenus plus équitables.

Il existe un large consensus<sup>30</sup> sur le fait que cinq domaines requièrent une action urgente, à savoir l'accès au financement, l'accès à l'éducation, à la formation et aux compétences, l'accès à la terre, l'accès à un niveau de vie équitable dans les zones rurales, ainsi que l'aide à la succession et à la retraite. Ces défis sont abordés en cinq blocs stratégiques, chacun comportant des initiatives phares et des actions d'appui.

#### A. Accès au crédit et au financement

L'accès au financement reste un défi majeur pour tous les agriculteurs, et tout particulièrement pour les jeunes et les nouveaux agriculteurs, étant donné que la création ou la reprise d'une exploitation requiert des investissements initiaux importants, avec des rendements retardés et souvent erratiques ou incertains. Nombre d'entre eux sont contraints de s'endetter lourdement au début de leur activité, ce qui complique le financement de nouvelles opérations, l'adoption de pratiques durables ou encore la modernisation des équipements. En 2023, le ratio d'endettement des jeunes agriculteurs était supérieur à 20 %, contre 8 % pour les agriculteurs de plus de 65 ans<sup>31</sup>, ce qui montre bien la pression financière plus lourde que subit la jeune génération.

En 2022, les jeunes agriculteurs de l'EU-27 ont été confrontés à un déficit de financement de 14,1 milliards d'EUR, ce qui représente 22 % du déficit total du secteur, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2017<sup>32</sup>. Une nouvelle enquête fi-compass de la Banque européenne d'investissement (BEI)<sup>33</sup> ne montre aucune amélioration dans les secteurs clés:

<sup>27.</sup> Il n'existe pas de définition officielle d'un «prix équitable», mais nous pouvons raisonnablement interpréter ce terme comme un prix qui couvre l'intégralité du coût d'une production durable, garantit un revenu décent aux producteurs et reste abordable pour les consommateurs.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup>. <u>Dialogue en faveur de la jeunesse sur la politique agricole</u>.

Propositions de modification du règlement portant organisation commune des marchés visant à renforcer la position des agriculteurs dans les négociations contractuelles, à favoriser la coopération et à améliorer la transmission des prix. En parallèle, de nouvelles règles relatives à l'application transfrontière de la directive sur les pratiques commerciales déloyales visent à mieux protéger les agriculteurs. Ces efforts sont complétés par l'Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE, qui fournira des données sur la formation des prix afin de promouvoir des décisions politiques plus équitables.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup>. Document de travail des services de la Commission *Consultation des parties intéressées — Rapport de synthèse* accompagnant cette stratégie.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup>. Données du RICA.

<sup>32.</sup> Fi-compass, <u>Financing Gap in Agriculture & Agri-Food</u> (Déficit de financement dans l'agriculture et l'agroalimentaire), RTW, 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup>. Il s'agit des résultats préliminaires d'une enquête menée par fi-compass en 2025 et couvrant les trois soussecteurs, dont les résultats seront publiés prochainement sur le site web de fi-compass.

ceux des céréales, des oléagineux et des protéagineux sont confrontés à un déficit de 4,9 milliards d'EUR, celui des légumes, à un déficit de 3,2 milliards d'EUR, et celui des vaches laitières, à un déficit de 0,4 milliard d'EUR. Cet écart croissant met en évidence le rôle central que jouent les jeunes agriculteurs pour répondre aux besoins d'investissement du secteur et l'urgence de remédier à leurs contraintes financières.

L'un des problèmes les plus urgents est l'accès limité aux produits financiers sur mesure. Les jeunes agriculteurs peinent souvent à obtenir des prêts à long terme, en particulier des prêts de plus de 12 ans, en raison d'un manque de garanties ou d'antécédents de crédit. Pour lever ces obstacles, il convient de concevoir des instruments financiers, tels que des prêts et des garanties, qui ciblent ces jeunes agriculteurs en particulier. Ces instruments peuvent favoriser un large éventail d'investissements, que ce soit dans le développement des entreprises, dans l'adaptation au changement climatique, dans la numérisation, ou encore dans l'acquisition progressive d'exploitations agricoles par le rachat d'actions. Ils devraient également être adaptés aux particularités des modèles économiques alternatifs, tels que les coopératives et les entreprises sociales. Les partenariats public-privé et une collaboration plus étroite avec le Groupe Banque européenne d'investissement (groupe BEI) et d'autres institutions financières peuvent faciliter l'accès au financement, tandis que les contre-garanties pourraient offrir un potentiel inexploité aux États membres cherchant à accompagner le renouvellement des générations. En collaboration avec le Groupe BEI, la Commission étudiera les formes d'appui aux jeunes agriculteurs et nouveaux agriculteurs, y compris les régimes de garantie et les bonifications d'intérêts.

Le financement est essentiel, en particulier pour l'acquisition de terrains. Les jeunes agriculteurs doivent pouvoir utiliser les instruments cofinancés par l'UE pour acquérir des terres agricoles sans conditions restrictives non nécessaires. Cela leur permettrait de consolider leurs activités et d'investir dans des améliorations à long terme, telles que la santé des sols, les pratiques agroécologiques ou la séquestration du carbone. L'accès à la terre reste un obstacle majeur et il est indispensable de faciliter l'achat de terres pour garantir la viabilité à long terme.

Dans le même temps, les **investissements dans l'innovation et les technologies modernes** sont cruciaux pour améliorer la productivité, accroître la résilience et soutenir la transition écologique. Le financement doit aller au-delà des outils conventionnels pour permettre aux jeunes agriculteurs d'adopter de nouvelles techniques, des outils numériques et des solutions durables qui leur permettront de relever les défis du changement climatique et de l'évolution des demandes du marché. Cela est particulièrement important pour l'agriculture biologique, un domaine dans lequel les rendements plus faibles peuvent accroître le risque financier. À cet égard, des instruments efficaces de gestion des risques sont essentiels et, bien que les nouveaux paiements de transition de 200 000 EUR au titre de la future PAC, s'ils sont adoptés, puissent constituer un bon exemple d'appui à l'agriculture biologique et à la transition, davantage de ressources seront nécessaires pour faire face à l'ampleur des défis rencontrés.

Les changements dans la réglementation poussent également les agriculteurs à se méfier des investissements à long terme. Les critères de prêts conclus au départ peuvent évoluer avant que les investissements ne portent leurs fruits, ce qui nuit à la sécurité juridique et à la prévisibilité. C'est pourquoi l'avènement d'un secteur agroalimentaire plus prévisible pour 2040 fait partie des objectifs clés de la vision de la Commission pour l'agriculture et l'alimentation. La Commission s'engage à prévoir des périodes de transition suffisantes en cas de modification des réglementations relatives aux exploitations agricoles.

La PAC et les financements nationaux restent donc indispensables. Les aides à l'installation et à l'investissement ciblé sont cruciales pour aider les jeunes agriculteurs à lancer leur entreprise, à renforcer leur résilience et à gérer les risques, tant commerciaux que climatiques. Les montants forfaitaires transitoires, tels que ceux prévus dans le cadre de la future PAC, pourraient également jouer un rôle précieux pour soutenir les agriculteurs aux premiers stades critiques de l'adaptation à ces défis.

Le Fonds européen pour la compétitivité (FEC) proposé, associé au pilier II d'Horizon Europe, pourrait offrir aux agriculteurs, notamment aux jeunes et aux nouveaux venus, des possibilités de financement pour les aider à développer leurs entreprises et à surmonter les obstacles structurels. Conformément à la stratégie de l'UE en faveur des start-up et des scale-up<sup>34</sup>, ces instruments mobilisent des capitaux, remédient aux déficits de financement de la croissance et encouragent les start-up agroalimentaires dans les zones rurales. Un jeune créateur de start-up rurale pourra ainsi continuer à se développer grâce à ces outils, y compris, le cas échéant, au Conseil européen de l'innovation.

Des instruments financiers adaptés et des mécanismes de soutien intégrés visant à combiner des financements publics et privés seront nécessaires pour libérer le potentiel de la prochaine génération et stimuler une transformation durable de l'agriculture de l'UE.

#### Initiatives phares

- Dans la proposition relative à la future PAC, le niveau maximal du soutien de la PAC (équivalent-subvention brut) est triplé pour l'installation des jeunes agriculteurs lorsque l'aide est fournie au moyen d'instruments financiers (de 100 000 EUR à 300 000 EUR), ce qui permet un volume de prêts par projet beaucoup plus élevé et/ou une baisse importante des paiements d'intérêts.
- La proposition prévoit également une augmentation du taux de soutien à l'investissement pouvant aller jusqu'à 85 % et la possibilité, pour les États membres, de fixer des seuils minimaux de dépenses ou des taux de cofinancement de l'UE plus élevés pour les jeunes agriculteurs.

Actions proposées dans le cadre de la PAC actuelle et dans la proposition relative à la PAC 2028-2034		
Appui à la conception	Fournir une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre	T2 2026 et
financière et à la	d'instruments financiers adaptés aux jeunes agriculteurs. Cette aide	PAC
sensibilisation	passe notamment par un accompagnement et un soutien fournis par l'intermédiaire de plateformes telles que fi-compass, ainsi que par des efforts de communication et de diffusion renforcés et accessibles dans le cadre du réseau de la PAC afin de mieux faire connaître les possibilités de financement.	actuelle

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup>. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions — Stratégie de l'UE en faveur des start-up et des scale-up. Choisir l'Europe pour démarrer et se développer [COM(2025) 270 final].

Accès au financement et amélioration de la gestion des risques dans les stratégies des États membres et par l'intermédiaire du «kit de démarrage»	<ul> <li>Mener des actions favorisant l'accès des jeunes agriculteurs au financement dans le cadre de leurs stratégies de renouvellement des générations, avec l'application éventuelle de mesures supplémentaires, telles que des taux de subvention plus élevés ou de primes lors de la sélection de projets pour les groupes sous-représentés, en accordant une attention particulière aux jeunes agricultrices.</li> <li>Fournir des fonds de prêt et de garantie destinés aux jeunes agriculteurs, y compris des instruments assortis de taux d'intérêt réduits, de garanties moins élevées, de délais de grâce et de délais de remboursement plus longs, dans le cadre des enveloppes nationales des États membres et au moyen des outils prévus dans le «kit de démarrage», y compris pour l'agriculture biologique.</li> </ul>	Nouvelle PAC – à partir de 2028
Plans d'entreprise	• Proposer des services de conseil visant à aider les jeunes agriculteurs et les nouveaux entrants à élaborer et à mettre à jour leurs plans d'entreprise, tout en renforçant les liens entre les zones urbaines et rurales.	À partir du T4 2025
Actions	proposées dans le cadre d'autres politiques de l'UE	
Enveloppes de prêts spécifiques de la BEI	Promouvoir et suivre les enveloppes de prêts de la BEI en faveur de l'agriculture et de la bioéconomie, y compris les financements consacrés aux jeunes agriculteurs. Garantir la transparence et l'établissement de rapports sur les dépenses bénéficiant spécifiquement à ce groupe. Encourager la BEI à accroître le financement en assumant ses propres risques en complément des garanties de l'UE. Étudier les formes de soutien aux jeunes et nouveaux agriculteurs, y compris les régimes de garantie et les bonifications d'intérêts.	2025-2027 et après/Nou velle stratégie de l'UE pour la bioéconom ie
Soutien dans le cadre d'instruments appropriés en coopération le Groupe BEI et d'autres instruments de partenaires de mise en œuvre	Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs au financement au moyen d'instruments appropriés, en particulier de produits de garantie et de fonds propres élaborés avec le Fonds européen d'investissement (FEI), la BEI ou d'autres partenaires chargés de la mise en œuvre, permettant la reprise d'exploitations et l'expansion de technologies innovantes.	et après/Nou velle stratégie de l'UE pour la bioéconom ie
Ac	ctions volontaires au niveau des États membres	
Améliorer l'accès au crédit par l'intermédiaire des banques de développement	Collaborer avec les banques nationales de développement afin d'élaborer des programmes qui facilitent l'accès des agriculteurs au crédit.	À partir du T4 2025

#### B. Accès à la connaissance et aux compétences

Des formations et des compétences adaptées pour créer et maintenir des exploitations viables sont un vecteur clé de réussite pour les jeunes agriculteurs. Les défis que constituent la mise en place de cadres juridiques et financiers complexes et l'élaboration de plans d'entreprise qui concilient viabilité économique et durabilité sociale et

environnementale surviennent bien avant l'installation des exploitations agricoles. Des systèmes de soutien structurés, fournissant des formations, des conseils et un mentorat avant, pendant et après le démarrage de l'exploitation, permettent de réduire le risque d'échec. Les enjeux relatifs au transfert de compétences lors de la reprise ou à l'adaptation des rôles au sein des exploitations familiales existantes sont propres à la nouvelle génération d'agriculteurs.

Outre la planification et le développement des entreprises, l'éducation et la formation agricoles, ainsi que les services de conseil, doivent s'attaquer aux nouveaux défis et perspectives, tels que le changement climatique, la perte de biodiversité, la numérisation, l'intégration des énergies renouvelables ou les pratiques agricoles intelligentes s'appuyant sur les systèmes spatiaux européens, tels que Copernicus et Galileo. Les connaissances en matière de finance sont tout aussi cruciales, comme le souligne la stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE<sup>35</sup>, qui permet aux jeunes agriculteurs de gérer efficacement les investissements, le crédit et les risques, et de prendre des décisions éclairées en vue d'assurer la viabilité à long terme de leur activité. Il est essentiel, pour garantir une évolution durable du secteur, de doter les jeunes et nouveaux agriculteurs des compétences et des outils leur permettant d'adopter des pratiques agroécologiques, d'associer les techniques numériques à la gestion de la main-d'œuvre (qui se fait rare) et de s'engager à apporter une valeur ajoutée grâce, par exemple, à des entreprises bioéconomiques. Les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, les formats de formation à temps partiel, les échanges et les outils numériques sont nécessaires pour garantir l'accessibilité des connaissances et des compétences. En outre, des efforts ciblés visant à inclure les agriculteurs à temps partiel, les travailleurs agricoles, les femmes et les groupes en situation de vulnérabilité permettront de promouvoir l'inclusion et d'élargir les possibilités.

Des plateformes collaboratives accessibles, qui encouragent le partage de connaissances, d'équipements et de services, contribuent à réduire les coûts, à renforcer la résilience des communautés et à favoriser l'innovation. Dans le cadre du CFP actuel, le partenariat du secteur agroalimentaire dans le cadre du pacte pour les compétences<sup>36</sup> soutient les parties prenantes dans le perfectionnement et la reconversion professionnels en vue des transitions écologique et numérique, en offrant un accès aux connaissances, des conseils en matière de financement et des possibilités de coopération. Les centres d'excellence professionnelle Erasmus + abordent également les enjeux liés aux compétences dans l'agriculture. Dans la perspective du prochain CFP, il convient de poursuivre le soutien et l'alignement au moyen d'initiatives telles que le partenariat européen d'innovation pour la productivité agricole (PEI-AGRI) et les instruments de la PAC alignés, afin de renforcer la capacité des jeunes agriculteurs et des nouveaux entrants à adopter et à développer ensemble des solutions.

Horizon Europe comprend désormais un pôle 6 consacré à l'agriculture et à la bioéconomie, qui permet de combiner les aides de la PAC et du FEC à la recherche et l'innovation avancées, de sorte que les jeunes agriculteurs puissent bénéficier directement de solutions financées par l'UE. Il importe de faciliter l'accès à ces connaissances, parallèlement à des initiatives telles que le partenariat européen d'innovation pour la productivité agricole (PEI-AGRI) et les instruments de la PAC alignés, afin de renforcer la capacité des jeunes agriculteurs et des nouveaux entrants à adopter et à développer ensemble des solutions.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup>. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur une stratégie de promotion de la culture financière dans l'UE.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup>. Pact for Skills - Agri-Food ecosystem (Pacte pour les compétences — Écosystème agroalimentaire).

De nombreux agriculteurs sont également exploitants forestiers. L'accès à des formations forestières spécialisées, y compris à des pratiques de travail sûres, est donc crucial pour promouvoir une bonne gestion forestière, la résilience rurale et la sécurité dans les zones frontalières.

#### Initiatives phares

- Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE) est un outil puissant pour favoriser le renouvellement des générations dans l'agriculture. Conçu pour les entrepreneurs, il permet aux jeunes et nouveaux agriculteurs d'acquérir des compétences commerciales essentielles, de gagner en confiance et de créer des réseaux en travaillant avec des entrepreneurs expérimentés dans plus de 40 pays. La Commission vise à accroître la visibilité de ce programme dans les zones rurales afin que les jeunes agriculteurs et les nouveaux agriculteurs puissent en profiter davantage.
- Plateforme relative aux femmes dans l'agriculture: elle visera à attirer davantage de femmes dans l'agriculture, à promouvoir l'égalité des chances, l'échange d'expériences et le mentorat, en reconnaissant le rôle clé des femmes dans l'avenir de l'agriculture et du développement rural.
- Paquet de bonnes pratiques «Les agriculteurs de demain», destiné à toutes les écoles agricoles de l'UE

Le paquet fournira aux élèves des exemples clairs et concrets d'approches agricoles modernes, telles que la diversification, les outils numériques, la durabilité et la collaboration dans le cadre de nouveaux modèles d'entreprise. Ces exemples montrent que l'agriculture moderne est innovante et reliée à l'économie au sens large. Leur inclusion dans l'éducation permet aux étudiants d'envisager l'agriculture comme une carrière dynamique et tournée vers l'avenir.

Acti	ions proposées dans le cadre de la PAC 2028-2034		
Renforcer les SCIA et les services de conseil pour la collaboration intergénérationnelle	Intégrer, dans le cadre du système de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA), une formation adaptée aux jeunes agriculteurs en vue de favoriser le renouvellement des générations. Les jeunes agriculteurs bénéficient, avant et après l'installation de leur exploitation, d'un mentorat qui les conseille sur l'accès à la terre, la planification commerciale, ainsi que les questions techniques, juridiques et de durabilité, en mettant l'accent sur des solutions innovantes.	PAC – à partir de 2028	
Action	s proposées dans le cadre d'autres politiques de l'UE		
Une démarche de recherche et d'innovation (R&I) axée sur les besoins des jeunes générations	Utiliser le financement d'Horizon Europe pour promouvoir le renouvellement des générations dans le secteur, en fournissant des solutions de R&I adaptées aux besoins des jeunes générations, en associant les jeunes agriculteurs au processus d'innovation et en encourageant les services de conseil connexes.	Programme de travail d'Horizon Europe 2027	
Actions volontaires au niveau des États membres			
Innover dans le domaine des compétences agricoles	Utiliser la spécialisation intelligente, la plateforme des talents et le partenariat pour les compétences agroalimentaires dans le cadre du pacte pour les compétences afin de stimuler l'innovation, la reconversion et la rétention des talents dans les zones rurales. Les régions devraient donner la priorité à l'agriculture et au renouvellement des générations dans les stratégies de spécialisation intelligente. La plateforme des talents peut	À partir du T4 2025	

	attirer les jeunes en leur offrant une éducation et une mobilité adaptées, tandis que les acteurs du secteur agroalimentaire devraient s'engager dans le pacte afin de codévelopper la formation et le perfectionnement professionnel des jeunes agriculteurs et des nouveaux entrants dans le domaine des technologies innovantes. Les centres d'excellence professionnelle Erasmus + soutiennent les réseaux transnationaux qui s'attaquent aux défis sectoriels et transversaux en matière de compétences.	
Une éducation et une formation agricoles flexibles et modernisées	Adapter les programmes d'études et proposer des formats flexibles et accessibles, à l'aide d'outils numériques nouveaux ou existants, afin de répondre aux besoins des agriculteurs à temps partiel et de relever les nouveaux défis, y compris les stratégies de diversification et de revenu.	À partir du T4 2025
Soutenir les organisations de jeunes agriculteurs	Orienter les financements et les programmes pour aider les organisations de jeunes agriculteurs, en veillant à ce que leurs voix soient entendues.	À partir du T4 2025
Soutenir la découverte et l'amélioration de l'attractivité de l'agriculture pour les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation grâce à ALMA	ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve – Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite) est une initiative de l'UE en faveur de l'inclusion sociale qui aide les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation à se réinsérer dans la société en renforçant leurs compétences non techniques et en leur apportant un soutien sur mesure. Bien qu'ils ne se limitent pas à un seul secteur, les échanges dans le domaine de l'agriculture pourraient aider à promouvoir son attractivité. Faire participer les agriculteurs pour accueillir des participants à des stages à l'étranger pourrait favoriser le développement des compétences et encourager les jeunes à se tourner vers des emplois agricoles. L'intégration de cette approche dans les SCIA nationaux pourrait renforcer l'emploi rural et le renouvellement des générations.	À partir du T4 2025
	Actions volontaires pour les parties prenantes	Volontaire
Apprentissage par les pairs pour les jeunes et nouveaux agriculteurs	Les organisations de jeunes agriculteurs, les coopératives et les partenaires devraient fournir des services de mentorat, de formation et d'apprentissage par les pairs afin de renforcer les compétences des jeunes et nouveaux agriculteurs en matière d'entreprise et de leadership.	À partir de 2026

#### C. Accès à la terre

Le transfert de terres est au cœur du renouvellement générationnel. Cette problématique est illustrée par le déséquilibre des régimes fonciers: si la plupart des agriculteurs plus âgés sont propriétaires de leurs terres, les jeunes générations sont souvent contraintes de louer. Elles exploitent en effet 15 millions d'hectares en tant que locataires, contre 10 millions en tant que propriétaires. Le crédit-bail est une solution plus accessible pour de nombreux nouveaux arrivants, même si le crédit-bail à court terme peut limiter leur capacité d'investissement et de planification à long terme.

Bien qu'il existe, dans certains États membres, des régimes administratifs et des dispositions spécifiques visant à faciliter le transfert d'exploitations, la transmission anticipée est souvent complexe, en raison des obstacles administratifs et financiers qui dissuadent les agriculteurs de céder leurs exploitations avant leur départ à la retraite. Des règles simplifiées et des incitations ciblées pourraient favoriser les transitions anticipées.

Le transfert d'une exploitation après le décès d'un agriculteur est souvent entravé par des cadres juridiques complexes et des charges fiscales élevées. Même lorsqu'il existe un allégement fiscal ou une succession simplifiée, les pratiques traditionnelles dans certaines régions entraînent une fragmentation qui complique la consolidation des unités agricoles viables. Les États membres devraient s'attaquer à ces obstacles afin de faciliter un transfert plus efficace des terres aux agriculteurs. La Commission intégrera donc les aspects économiques et sociaux pertinents liés au renouvellement des générations dans le processus du Semestre européen afin de veiller à ce que les politiques nationales soient alignées sur les objectifs de l'UE et à ce que des réformes adéquates soient mises en place.

Pour les personnes qui n'ont pas hérité de terres, l'achat est la principale voie vers l'agriculture, mais c'est aussi la plus difficile. Les prix s'élèvent en moyenne à 11,791 EUR par hectare dans l'ensemble de l'UE, mais atteignent plus de 280,000 EUR dans certaines régions. Le crédit étant limité, les délais de remboursement élevés et les retours sur investissement souvent modestes et irréguliers, les jeunes agriculteurs sont confrontés à d'importantes barrières à l'entrée. Les États membres peuvent faciliter ce processus grâce à des régimes de prêts abordables, à des droits de préemption en faveur des jeunes agriculteurs (sans discrimination sur base de la nationalité) et à des mécanismes d'appariement spécifiques pour mettre en relation les agriculteurs qui prennent leur retraite ou les propriétaires fonciers avec les aspirants agriculteurs. Dans le même temps, les États membres doivent agir contre les acquisitions spéculatives et l'accaparement de terres afin de maintenir les terres agricoles disponibles à des fins agricoles<sup>37</sup>.

Le crédit-bail peut constituer une solution plus accessible. Près de la moitié des terres agricoles de l'UE sont louées, mais les contrats à court terme accroissent toutefois la vulnérabilité des nouveaux entrants. En accordant des contrats à long terme plus solides et en donnant la priorité aux jeunes agriculteurs dans l'attribution des terres municipales ou publiques, on améliorerait la stabilité et la confiance.

D'autres modèles émergent également, tels que les banques foncières et les fiducies foncières communautaires, ou encore les incubateurs d'entreprises agricoles. Pour que ces modèles puissent devenir viables à grande échelle, il convient de les doter de cadres juridiques favorables et de les épauler au niveau régional. En parallèle, la concurrence pour les terres aux fins d'autres utilisations réduit la disponibilité des terres agricoles et gonfle les prix des terres au détriment de l'agriculture. L'artificialisation des sols réduit également la disponibilité des terres agricoles. La conversion actuelle des terres agricoles vers des utilisations urbaines et industrielles gonfle les prix et limite l'accès des jeunes agriculteurs à ces terres. Les États membres devraient s'aligner sur l'objectif de «zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050»<sup>38</sup> fixé par l'UE en renforçant la protection des terres agricoles dans l'aménagement du territoire.

Pour améliorer la politique foncière dans l'ensemble de l'UE, il conviendrait de renforcer la coopération et le partage des données entre les États membres. À cet effet, la Commission développe la base analytique d'un **observatoire foncier européen**, conçu comme un forum de discussion pour contribuer à combler les lacunes en matière d'information et améliorer la

<sup>37</sup>. Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2012), <u>Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale</u>, FAO, Rome.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup>. Commission européenne (2011), Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources [COM (2011) 571], Bruxelles, qui fixe l'objectif «zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050», réaffirmé dans Commission européenne (2021), Stratégie de l'UE pour la protection des sols à l'horizon 2030 [COM(2021) 699], Bruxelles.

transparence des transactions foncières, des prix, des changements d'utilisation et des tendances du marché. Il fournira aux États membres des données probantes et des outils leur permettant de concevoir des mesures plus équitables et plus efficaces, adaptées à leur contexte national, tout en contribuant à la réalisation des objectifs communs de l'UE, y compris le renouvellement des générations.

#### Initiatives phares

- Un observatoire foncier européen destiné à améliorer la transparence foncière, à aider les agriculteurs à accéder aux terres disponibles, à favoriser la transmission des exploitations agricoles, à éclairer les politiques et à prévenir la spéculation foncière, en vue de faciliter le lancement d'une activité agricole pour les nouveaux entrants.
- Des politiques foncières nationales visant à lever les obstacles à l'accès, à prévenir les acquisitions spéculatives et à s'aligner sur les objectifs de l'UE en matière de renouvellement des générations, couvertes par le Semestre européen ou intégrées à son champ d'application.

Actio	ns proposées dans le cadre d'autres politiques de l'UE		
Évaluation du marché foncier pour le renouvellement des générations	Mener deux études interdépendantes afin de mieux comprendre les obstacles fonciers qui entravent le renouvellement des générations dans l'agriculture, en vue:  1. d'examiner la financialisation des terres agricoles et ses conséquences socio-économiques et environnementales;  2. d'analyser l'évolution des prix des terres agricoles en fonction de facteurs agroenvironnementaux et sociaux.  Actions volontaires au niveau des États membres	D'ici T4 2026	au
Services de mobilité foncière	Soutenir les programmes confidentiels de mobilité foncière qui mettent en relation les propriétaires fonciers avec les nouveaux entrants au moyen de baux, de partenariats, d'une agriculture partagée et d'outils d'adaptation des terres. Encourager les cadres juridiques qui garantissent des baux à long terme et favorisent la stabilité des baux afin de permettre aux jeunes agriculteurs de reprendre progressivement les exploitations et d'investir. Un réseau de l'UE relierait les plateformes nationales en s'appuyant sur les initiatives des États membres.	À partir T4 2025	du
Autres modèles de propriété et de transfert d'entreprise	Soutenir les transferts de propriété intergénérationnels et dirigés par les travailleurs, y compris les rachats d'entreprises par les salariés, par lesquels ces derniers acquièrent des parts agricoles, ainsi que les modèles de gestion coopérative des terres. Appuyer en priorité des modèles permettant des transitions progressives ou collectives de la propriété.	À partir T4 2025	du
Banques foncières et réutilisation de terres abandonnées	Aider les banques foncières publiques à gérer et à réorienter les terres abandonnées ou fragmentées, en aidant les jeunes agriculteurs et les nouveaux entrants à accéder à ces banques. Encourager, le cas échéant, les mécanismes de crédit-bail coopératif.	À partir T4 2025	du
Participation d'institutions financières publiques	Encourager les institutions financières à soutenir l'accès aux terres agricoles et leur développement en proposant des produits financiers tels que des prêts à l'achat, des garanties de prêts et des taux bonifiés pour l'amélioration et la consolidation des terres, en aidant les jeunes agriculteurs à surmonter les obstacles financiers et à améliorer la viabilité des exploitations agricoles.	À partir T4 2025	du

Réduction	des	coûts
des tra	ansa	ctions
foncières	pou	r les
petites exp	loita	tions

Soutenir les réformes et les subventions visant à réduire les coûts élevés de l'enregistrement foncier et des transactions, qui représentent un obstacle majeur pour les jeunes agriculteurs. En vue de trouver un équilibre qui décourage la spéculation sans entraver l'arrivée de nouveaux entrants, envisager d'exonérer ou de réduire les redevances pour les petites exploitations, par exemple en fixant des seuils ou en rendant les coûts proportionnels à la taille des terres.

À partir du T4 2025

#### D. Résilience, conditions de vie équitables et accès à de nouvelles possibilités de revenus

Le renouvellement de l'agriculture dépend non seulement de l'accès à la terre, des compétences et du financement, mais aussi des perspectives économiques globales de l'agriculture et de l'attractivité de la vie rurale. De nombreux jeunes hésitent à rester ou à retourner dans l'agriculture et dans les zones rurales au motif que les possibilités de revenus, les services et la qualité de vie ne sont pas à la hauteur de ce qui se trouve en zones urbaines. La PAC joue un rôle essentiel pour garantir la viabilité économique et l'attractivité de l'agriculture et d'autres activités dans les zones rurales de l'Union, en complémentarité avec la politique de cohésion et d'autres politiques de l'UE. L'observatoire rural<sup>39</sup> fournit des données et des analyses actualisées sur les conditions , la résilience et la qualité de vie en zones rurales, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

En outre, dans la lignée du socle européen des droits sociaux, il est essentiel d'améliorer l'accès aux soins de santé, aux services de garde d'enfants, aux soins aux personnes âgées, aux transports, au logement, aux infrastructures locales, à l'éducation et à la formation, aux possibilités d'emploi (pour les jeunes et les membres de la famille des agriculteurs) et au soutien social, afin de les proposer sous des formes flexibles et accessibles, renforcées par des outils numériques et des réseaux communautaires, en vue de rendre l'agriculture compatible avec la vie familiale et de lutter contre l'isolement et le dépeuplement.

#### Exemples de services ruraux d'appui aux agriculteurs

- Autriche Coopératives rurales de garde d'enfants: initiatives de garde d'enfants de proximité
  qui permettent aux familles agricoles de concilier leurs responsabilités familiales et
  professionnelles.
- Finlande Unités mobiles de soins de santé et de services sociaux: apporter un soutien sanitaire et social essentiel directement dans les zones rurales reculées, en améliorant la qualité de vie et en réduisant la pression sur les ménages agricoles.

Le renforcement de la protection sociale et des services sociaux adaptés aux agriculteurs peut aussi être déterminant. La stabilité des revenus, la couverture sanitaire (y compris les soins de santé mentale et de longue durée), les congés parentaux et les soins, ainsi que des pensions adéquates, offrent aux nouveaux entrants la sécurité nécessaire pour prendre des risques et bâtir leur carrière dans l'agriculture. Des systèmes inclusifs qui soutiennent, connectent et rassemblent tous les agriculteurs, y compris ceux à temps partiel, les femmes et les groupes en situation de vulnérabilité, et qui répondent aux défis en matière de santé mentale dans les zones rurales, renforcent l'équité et la résilience dans l'ensemble des communautés rurales.

18

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup>. Observatoire rural de l'UE, *rural-vision.europa.eu* 

La diversification économique est tout aussi essentielle à la résilience. Les jeunes agriculteurs capables de combiner l'agriculture traditionnelle avec des pratiques respectueuses du climat, de nouvelles initiatives et chaînes de valeur dans le domaine de la bioéconomie, l'agritourisme, la production d'énergie renouvelable ou la numérisation gagnent en compétitivité et en viabilité à long terme. Les systèmes alimentaires locaux, tels que les circuits d'approvisionnement courts et l'agriculture à soutien collectif, améliorent la stabilité des revenus et resserrent les liens sociaux, tout en sensibilisant davantage les consommateurs aux denrées alimentaires présentes dans leur assiette. Les possibilités de financement pour les installations d'énergie renouvelable dans les exploitations peuvent en outre réduire les obstacles initiaux à l'investissement et se traduire par des réductions de coûts à long terme et des flux de revenus potentiels, renforçant à la fois la viabilité des exploitations et la résilience énergétique des zones rurales.

L'image du métier reste cependant difficile à changer: l'agriculture est encore souvent considérée comme une profession pénible et dépassée. Pour attirer de nouvelles générations, il sera essentiel d'améliorer la perception de l'activité d'agriculteur en mettant en avant l'innovation, la durabilité et les aides disponibles. L'utilisation de nouveaux canaux de communication et des médias sociaux pourrait permettre de toucher et de mobiliser un public plus jeune, afin de leur présenter l'agriculture comme un parcours professionnel offrant de la flexibilité, une qualité de vie proche de la nature et une contribution significative à la société.

Prises ensemble, ces mesures peuvent créer des zones rurales plus dynamiques, diversifiées et résilientes, où les jeunes souhaitent vivre, travailler et investir dans leur avenir. Il s'agit du fondement d'un renouvellement générationnel durable dans l'agriculture européenne.

#### Initiatives phares

- Dans le cadre de la nouvelle proposition relative à la PAC, les services de remplacement agricole introduiraient un soutien destiné à aider les agriculteurs à prendre des congés en cas de maladie, de blessure, de responsabilités parentales, de soins (y compris pour les agriculteurs plus âgés), de vacances ou de formation. Le financement devrait couvrir la mise en place de services d'assistance et de salaires pour les travailleurs remplaçants en cas d'absence de courte durée.
- Ambassadeurs de la jeunesse rurale. La Commission européenne mettra en place un programme d'ambassadeurs de la jeunesse rurale. Des jeunes seront sélectionnés et accompagnés pour plaider en faveur de l'agriculture et de la vie rurale et contribuer activement aux discussions stratégiques. Grâce à la sensibilisation, à la mise en récit et à la mobilisation des pairs, ces ambassadeurs contribueront à remodeler la perception du public, à susciter un plus grand intérêt chez les jeunes et à améliorer l'image globale de l'agriculture et des zones rurales dans toute l'Europe.

Actions prop	osées dans le cadre de la PAC actuelle et dans la proposition relative à la PAC 2028-2034		
Investissement		Plans	PAC
dans la transition énergétique e climatique	renforcer la résilience des jeunes agriculteurs face aux risques climatiques.	actuels nouveaux	et

Stratégies rurales, infrastructures et diversification des entreprises	Promouvoir une approche intégrée des zones rurales dans les plans de partenariat national et régional et la programmation des instruments de développement territorial intégré, en finançant des infrastructures et des services ruraux accessibles, en particulier dans les zones reculées telles que les régions ultrapériphériques de l'UE, y compris en matière de connectivité et de transport, afin d'améliorer la qualité de vie rurale.	Aides actuelles aux investissement s dans les infrastructures , nouvelle PAC, plans PNR – à partir de 2028
Soutien en faveur du développement local mené par des acteurs locaux (DLAL) au titre de LEADER	Soutenir le développement rural local et la mise en réseau au titre de l'initiative LEADER/Développement local participatif (DLAL), en promouvant la participation des jeunes et des femmes et en réduisant l'isolement rural.	PAC actuelle et fonds PNR
A	ctions proposées dans le cadre d'autres politiques de l'UE	
Action coordonnée en faveur des zones rurales au niveau de l'UE	Promouvoir des actions favorisant l'attractivité des zones rurales dans plusieurs domaines d'action, y compris l'éducation et la formation, les communautés énergétiques, la connectivité, la bioéconomie et la participation des jeunes, au moyen du plan d'action rural actualisé de l'UE.  Redoubler d'efforts pour amplifier la voix des communautés rurales, favoriser la mise en réseau et coordonner les actions en faveur des zones rurales dans le cadre du pacte rural en 2026 et 2027.	T1 2026
Promouvoir l'agriculture sociale <sup>40</sup>	Encourager le bénévolat dans les fermes à vocation sociale et de soin en faisant appel au corps européen de solidarité, tout en aidant les États membres à élaborer des initiatives en faveur des jeunes agriculteurs fournissant des services sociaux et de soins accessibles dans les zones rurales.	T4 2026
Agrostockage de carbone, marchés du carbone et résilience	Le règlement de l'UE sur les absorptions de carbone et la certification en matière de stockage agricole de carbone (CRCF) offre la possibilité de relier sur une base volontaire les agriculteurs, les sylviculteurs et les gestionnaires fonciers aux marchés du carbone, en leur fournissant un flux de revenus supplémentaire, renforçant ainsi leur compétitivité et la résilience de leurs exploitations.	À partir du T4 2025
	Actions volontaires au niveau des États membres	Volontaire
Valeur ajoutée locale dans les systèmes alimentaires	Soutenir les stratégies alimentaires et les stratégies d'innovation liées à l'alimentation aux niveaux local et régional, promouvoir les ventes directes par l'intermédiaire des marchés locaux et agricoles et améliorer les liens entre les zones urbaines et rurales, en aidant les jeunes et les nouveaux agriculteurs à accéder aux possibilités et en encourageant l'agriculture, la transformation et le commerce de détail de proximité.	À partir du T4 2025

#### E. Succession et retraite

<sup>40.</sup> L'agriculture sociale (ou agriculture de soins) désigne le recours à des activités agricoles en vue de fournir des services de santé, sociaux ou éducatifs à des groupes en situation de vulnérabilité, tout en diversifiant les activités agricoles et en contribuant au développement rural.

Les régimes de retraite et la planification des successions sont essentiels pour garantir le renouvellement des générations dans l'agriculture. Les agriculteurs âgés qui souhaitent prendre leur retraite doivent avoir les possibilités et les moyens de le faire dans la dignité et la sécurité financière. Dans l'ensemble de l'UE, de nombreux agriculteurs âgés retardent leur départ à la retraite en raison d'une pension insuffisante et de l'absence d'alternatives viables au revenu agricole. Cette insécurité financière entraîne souvent des réticences à transférer des terres ou à renoncer au travail actif, ce qui, en fin de compte, réduit la mobilité foncière et entrave l'entrée et l'établissement des jeunes agriculteurs dans le secteur.

La PAC joue souvent un rôle social dans ce contexte. Pour de nombreux agriculteurs âgés ne disposant pas de droits de retraite adéquats, les paiements au titre de la PAC représentent leur seul revenu et deviennent un filet de sécurité. Cela montre bien qu'il importe de proposer des mesures nationales complémentaires pour renforcer des possibilités de protection sociale et de retraite qui protègent correctement les agriculteurs.

La planification des successions est tout aussi cruciale, mais représente toujours un obstacle important. En l'absence de soutien juridique et de conseil, les transferts d'exploitations peuvent être retardés ou mal gérés, ce qui est source de conflits et d'incertitude. Une planification anticipée est déterminante pour assurer la viabilité à long terme du secteur agricole, tout en permettant aux générations plus âgées de se retirer progressivement de l'exploitation, de continuer à y participer si elles le souhaitent et de transférer leurs responsabilités d'une manière structurée qui respecte leur rôle et leur expérience.

Le Semestre européen continuera à contrôler de quelle manière les politiques nationales en matière de retraite et de protection sociale contribuent à l'obtention d'un revenu adéquat pour les personnes âgées et permettent à différents groupes professionnels, y compris les agriculteurs, d'accéder à la protection sociale.

#### Exemples de systèmes de retraite favorisant le renouvellement générationnel

- Allemagne La banque allemande des pensions agricoles soutient la transmission d'exploitations agricoles en fournissant une pension et une assurance sociale aux agriculteurs partant à la retraite.
- France Des régimes de retraite adaptés apportent un soutien similaire, illustrant la manière dont une protection sociale adaptée peut faciliter le renouvellement des générations dans l'agriculture.

Les systèmes qui fonctionnent bien partagent certaines caractéristiques essentielles: leur couverture inclut tous les membres de la famille afin d'éviter les écarts de contribution; ils proposent des contributions flexibles, fondées sur le revenu ou forfaitaires pour prendre en compte la variabilité des revenus agricoles, et s'appuient sur des subventions publiques, considérées à juste titre comme des investissements dans l'équité rurale et la sécurité alimentaire. Des définitions juridiques claires et des conditions de ressources équitables permettent de garantir encore mieux que personne n'est laissé de côté.

En fin de compte, investir dans des systèmes de retraite adéquats et stables pour les agriculteurs est une question de justice sociale, mais constitue également un levier stratégique pour garantir le renouvellement des générations, la mobilité foncière et la viabilité à long terme de l'agriculture de l'UE.

#### **Initiatives phares**

- Lier les paiements directs à l'âge de la retraite des agriculteurs d'ici 2032, comme proposé dans la PAC après 2027. Les agriculteurs à la retraite percevant une pension ne pourront plus recevoir de paiements directs, ce qui encouragera la transmission intergénérationnelle.
- L'intégration dans le **Semestre européen** des aspects pertinents relatifs au renouvellement des générations en matière de succession et l'intégration des pensions, des retraites et des transferts agricoles dans les cadres d'action nationaux faciliteront la succession en temps utile, la mobilité foncière et la sécurité des revenus pour les agriculteurs partant à la retraite.

	Actions proposées dans le cadre de la PAC 2028-2034	Calendrier
Soutenir la planification de la transmission des exploitations par l'intermédiair e des SCIA	Fournir des services de formation et de conseil ciblés par l'intermédiaire des SCIA afin de promouvoir la transmission fluide et opportune des exploitations agricoles. Les agriculteurs âgés devraient recevoir des orientations sur la planification juridique, financière et successorale, tandis que les jeunes agriculteurs seront formés aux cadres de succession, aux plans de continuité des activités et aux plans de modernisation. Faciliter les sessions de planification conjointes intergénérationnelles, soutenues par des conseillers ou des médiateurs formés, pour permettre l'élaboration de plans de transition clairs et réalistes.	Nouvelle PAC  – à partir de 2028
A	Actions proposées dans le cadre d'autres politiques de l'UE	
Améliorer les connaissances en matière de fiscalité et de transmission des exploitations agricoles	Étude sur la manière dont les politiques fiscales en matière de succession et de donation influencent les successions agricoles dans les États membres, en s'appuyant sur les données de l'Observatoire foncier européen. Recenser les obstacles fiscaux et juridiques qui retardent ou compliquent les transferts en temps utile, en fournissant une base pour des réformes qui facilitent la retraite anticipée, une succession plus fluide et un renouvellement générationnel plus efficace.	Dès le T4 2026
Échange de meilleures pratiques	Favoriser la transition permettant de se retirer de l'activité agricole à la retraite, lier les paiements directs à l'âge de la retraite, promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière d'accès des agriculteurs aux régimes de sécurité sociale grâce à une discussion conjointe avec les États membres.	T2 2026
	Actions volontaires au niveau des États membres	Volontaire
Régimes de retraite	Garantir un accès adéquat aux régimes de retraite qui assurent aux agriculteurs et travailleurs agricoles âgés une sécurité suffisante à la retraite.	À partir du T4 2025
Législation visant à faciliter la transmission d'exploitation s agricoles	Adopter des mesures législatives dans des domaines tels que la fiscalité, les successions et les transferts fonciers, qui facilitent le transfert des actifs agricoles d'une génération à l'autre.	À partir du T4 2025
Sécurité sociale et services sociaux	Garantir la stabilité, combler les écarts entre les hommes et les femmes et soutenir les transitions dans la vie grâce à une sécurité sociale inclusive pour les agriculteurs, comprenant les femmes, les retraités, les personnes handicapées et d'autres groupes en situation vulnérable, ainsi que l'accès à	À partir du T4 2025

	des services sociaux de qualité et abordables, y compris des soins de longue durée.		
	Actions volontaires pour les parties prenantes	Volontaire	
Transmission intergénératio nnelle collaborative des exploitations agricoles	Les organisations d'agriculteurs, qui représentent à la fois les générations plus âgées et les jeunes générations, ainsi que les coopératives, les services de conseil et les réseaux ruraux, devraient collaborer dans le cadre d'une coopération intergénérationnelle et dispenser des formations sur la transmission des exploitations agricoles, la planification des successions et les aspects juridiques/financiers du transfert.	À partir T4 2025	du

#### **CONCLUSION**

La stratégie pour le renouvellement des générations dans l'agriculture s'articule autour d'initiatives phares qui reposent sur un ensemble complet d'actions dont la mise en œuvre peut être envisagée à des niveaux interconnectés: les mesures prises dans le cadre de la PAC actuelle et future, celles relevant d'autres politiques de l'UE, les actions menées par les États membres, qui sont compétents dans des domaines cruciaux tels que l'accès à la terre, la politique fiscale, l'éducation et les retraites, et, enfin, les initiatives des parties prenantes. Un engagement national et régional fort sera nécessaire en vue de surmonter les obstacles majeurs.

La présente stratégie définit une voie claire pour soutenir le renouvellement des générations dans l'agriculture européenne en traduisant l'ambition politique en actions concrètes. Elle fournit un cadre qui relie différentes politiques et différents niveaux de gouvernance afin de lever les obstacles rencontrés par les jeunes et de promouvoir des conditions équitables pour les agriculteurs âgés qui quittent le secteur, y compris au moyen de régimes de pension et de retraite adéquats. Elle introduit également une nouvelle plateforme relative aux femmes dans l'agriculture afin de favoriser l'égalité des chances et la mise en réseau. Par ailleurs, elle accorde une attention particulière aux agriculteurs de moins de 40 ans, qui rencontrent les plus grandes difficultés d'accès au financement et au crédit, tout en reconnaissant le rôle essentiel des nouveaux agriculteurs de tous âges dans le maintien des systèmes alimentaires, de la vitalité rurale et de l'héritage environnemental de l'UE.

La Commission a proposé que tous les États membres élaborent leur propre stratégie de renouvellement des générations pour l'agriculture d'ici à 2028 dans le cadre de leurs plans de partenariat national et régional, en combinant des actions au titre de la politique agricole de l'UE, des politiques rurales nationales ainsi que des cadres fiscaux et sociaux. La Commission invite les États membres à adapter les mesures à leurs besoins spécifiques, en tenant compte de la diversité des systèmes agricoles, des législations relatives à la succession et à la fiscalité et des réalités rurales en Europe.

Atteindre les objectifs de la stratégie requiert une coopération étroite entre les autorités nationales et régionales et les agriculteurs de toutes les générations, soutenue par une direction politique, par un financement spécifique et par l'engagement à long terme de tous les acteurs. Ces facteurs sont essentiels pour concevoir des interventions efficaces et adaptées aux contextes, ainsi que pour libérer le potentiel de la prochaine génération.

En complément de ces efforts, la communication, la promotion et l'appui à la diversification des exploitations agricoles renforceront l'image de l'agriculture en tant que carrière attrayante, viable et pleine de sens, tout en soulignant l'importance sociétale plus large du renouvellement des générations pour l'avenir des systèmes alimentaires et des communautés rurales en Europe.

## Prises dans leur ensemble, ces mesures constituent le fondement d'un renouvellement durable des générations dans l'agriculture européenne.

Portée par cette ambition et soutenue par la proposition relative à la PAC 2028-2034, la stratégie fixe un objectif ambitieux visant à augmenter, d'ici à 2040, la part actuelle de 12 % de jeunes agriculteurs dans l'UE, l'objectif étant d'atteindre le pourcentage de 24 % en incluant également les nouveaux agriculteurs. Cette ambition rejoint la recommandation de la Commission de consacrer au moins 6 % des dépenses agricoles au renouvellement des générations, qui est particulièrement cruciale pour les États membres accusant un retard dans ce domaine.

La Commission continuera à s'investir auprès des jeunes agriculteurs et envisage de faire le point sur les progrès réalisés au cours des dialogues en faveur de la jeunesse, en particulier lors de celui qui se tiendra au printemps 2029, à la fin du mandat actuel du collège.